



Avocats de Bordeaux : Le colloque de L'Institut de Defense des Etrangers les 25 et 26 septembre 2009

publié le **22/09/2009**, vu **4733 fois**, Auteur : [Maitre JALAIN, AVOCAT AU BARREAU DE BORDEAUX](#)

Fondé en 2000 à Bordeaux, **l'Institut de Défense des Etrangers** regroupe les avocats du barreau de Bordeaux spécialisés en matière de droit des Etrangers et propose des consultations gratuites tous les lundis.

L'Institut de Défense des Etrangers compte environ cinquante avocats, tous du ressort de la Cour d'Appel de Bordeaux. La formation de ces membres est faite en interne par des avocats spécialisés, membres du barreau de Bordeaux.

En outre, un système de permanence a été mis en place pour assister gratuitement les étrangers en situation irrégulière lors de la phase judiciaire devant le juge des Libertés et de la Detention ou devant le Tribunal Administratif pour contester une Obligation de Quitter le territoire (OQTF).

Bien évidemment au sein de nos cabinets, nous recevons les étrangers en difficulté pour les conseiller.

Notre force est de réagir dans les meilleurs délais et d'avoir une connaissance experte de ce droit des étrangers.

Un colloque ouvert au public a lieu tous les 2 ans à Bordeaux.

Le prochain colloque de L'INSTITUT DE DÉFENSE DES ÉTRANGERS DU BARREAU DE BORDEAUX (IDE) aura lieu les VENDREDI 25 et SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009 AU CINÉMA UTOPIA à BORDEAUX.

Voir ce lien : <http://www.cinemas-utopia.org/bordeaux/>

Les consultations gratuites de l'IDE

Ces consultations sont destinées à informer l'étranger sur ses droits, l'aider à effectuer toute démarche pré-contentieuse (démarches administratives).

Le suivi de chaque étranger venu consulter sera assuré par le membre de l'IDE qui l'aura reçu.

Les rendez-vous se déroulent le lundi de 15h à 18h, à la Maison de l'Avocat et sont à prendre par téléphone ou à l'accueil.

INSTITUT DE DEFENSE DES ETRANGERS

Maison de l'avocat

1 rue de Cursol

CS 41073

33077 BORDEAUX CEDEX

(Consultations gratuites le lundi de 15h à 18h sur rendez-vous)

Pour plus d'informations : <http://avocat-jalain.fr/contact.html>